



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : COMMUNE DE SOUSTONS (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21400310500019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE TYROSSE

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE SOUSTONS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble
- B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés
- B3.1 - Liste des organismes de regroupement
- B3.2 - Liste des établissements publics créés
- B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses
- C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes
- D - Bilan synthétique
- E - Compte de résultat synthétique
- F - Taux des contributions et produits afférents en N

II - Exécution budgétaire

- A - Modalités de vote du budget

Vue d'ensemble

- A1.1 - Dépenses d'investissement
- A1.2 - Recettes d'investissement
- A2.1 - Dépenses de fonctionnement
- A2.2 - Recettes de fonctionnement

Vue détaillée

- B1 - Dépenses d'investissement
- B2 - Recettes d'investissement
- C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
- D1 - Dépenses de fonctionnement
- D2 - Recettes de fonctionnement

III - Etats financiers

- A - Bilan
- B - Compte de résultat
- C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)
- D - Balance des comptes

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

- A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble
- A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

B - Etats annexés patrimoniaux

- B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux
- B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement
- B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
- B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes
- B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- B3 - Etat des provisions
- B4 - Etat des charges transférées
- B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers
- B6 - Prêts
- B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés
- B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus
- B7.3 - Etat des emprunts garantis
- B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis
- B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail
- B7.6 - Etat des marchés de partenariat
- B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale
- B7.8 - Autres engagements donnés



B7.9 - Autres engagements reçus

B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

B9 - Etat du personnel

B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier

B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement

B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire

C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses

C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes

C2.1 - Situation des AP

C2.2 - Situation des AE

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D2 - Gestion des fonds européens

D3 - Actions de formation des élus

D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes

D5 - Identification des flux croisés

D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement

D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)

D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse

D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail

E - Etat des Contrôles du Compte Financier

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

☐ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	12345

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	54321.00

Ratios de niveau

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	819.06
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1017.85
3 Dépenses d'équipement brut / population	327.15
4 Encours de dette / population (2)(3)	81.00
5 DGF / population	88.27

Ratios de structure et d'analyse financière

	Valeurs
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	60.27
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	85.10
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	19.53
9 Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	14.90
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	7.96
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	8 250 922,77	12 333 993,37	20 584 916,14
	Recettes réalisées (1)	B	3 567 461,98	12 765 610,51	16 333 072,49
	Restes à réaliser	C	2 046 134,38	0,00	2 046 134,38
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	7 279 623,00	13 171 625,56	20 451 248,56
	Dépenses réalisées (1)	E	4 656 050,30	10 805 964,75	15 462 015,05
	Restes à réaliser	F	2 330 298,00	0,00	2 330 298,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-1 088 588,32	1 959 645,76	871 057,44
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-971 299,77	837 632,19	-133 667,58
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-2 059 888,09	2 797 277,95	737 389,86
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-284 163,62	0,00	-284 163,62
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-2 344 051,71	2 797 277,95	453 226,24

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

C1

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 330 298,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
902	Opération d'équipement n° 902	320 382,00
905	Opération d'équipement n° 905	54 500,00
907	Opération d'équipement n° 907	923 807,00
909	Opération d'équipement n° 909	601 033,00
913	Opération d'équipement n° 913	358 767,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	71 809,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES****EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES**

CZ

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 2 046 134,38
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 046 134,38
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N

Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
RESIDENCE SECONDAIRE (2)		15,05	0,00	703 631,00	0,00
TOTAL (2)		0,00	0,00	5 201 337,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		31,72	0,00	4 295 840,00	0,00
TFPNB		61,35	0,00	203 866,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL				5 201 337,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.



II – EXECUTION BUDGETAIRE

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE
DEPENSES D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	71 809,00	0,00	0,00	71 809,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	6 325 900,00	3 838 708,39	60,68	2 258 489,00
Total des dépenses d'équipement		6 397 709,00	3 838 708,39	60,00	2 330 298,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	581 610,00	581 533,64	99,99	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		581 610,00	581 533,64	99,99	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 979 319,00	4 420 242,03	63,33	2 330 298,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	200 304,00	200 295,85	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	100 000,00	35 512,42	35,51	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		300 304,00	235 808,27	78,52	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		7 279 623,00	4 656 050,30	63,96	2 330 298,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		971 299,77			
Total des dépenses de la section d'investissement		8 250 922,77	4 656 050,30		2 330 298,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) DI 040 = RF 042
(5) DI 041 = RI 041
(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 855 749,07	793 383,91	27,78	2 046 134,38
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 318 659,60	2 243 868,27	96,77	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 674 408,67	3 037 252,18	53,53	2 046 134,38
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	1 983 514,10			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	493 000,00	494 697,38	100,34	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	100 000,00	35 512,42	35,51	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 576 514,10	530 209,80	20,58	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		8 250 922,77	3 567 461,98	43,24	2 046 134,38
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		8 250 922,77	3 567 461,98		2 046 134,38

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324



II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

AZ.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	2 805 645,00	2 804 453,68	330,98	2 804 784,66	99,97	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 235 883,38	6 094 326,70	0,00	6 094 326,70	97,73	0,00
014	Atténuations de produits	170 000,00	11 434,30	0,00	11 434,30	6,73	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 353 583,08	1 234 603,90	45 989,66	1 280 593,56	94,61	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10 565 111,46	10 144 818,58	46 320,64	10 191 139,22	96,46	0,00
66	Charges financières	125 000,00	119 979,99	0,00	119 979,99	95,98	0,00
67	Charges spécifiques	3 000,00	148,16	0,00	148,16	4,94	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		10 695 111,46	10 264 946,73	46 320,64	10 311 267,37	96,41	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 983 514,10					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	493 000,00	494 697,38	0,00	494 697,38	100,34	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		2 476 514,10	494 697,38	0,00	494 697,38	19,98	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		13 171 625,56	10 759 644,11	46 320,64	10 805 964,75	82,04	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		13 171 625,56	10 759 644,11	46 320,64	10 805 964,75		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

Envoyé en préfecture le 23/04/2025
Reçu en préfecture le 23/04/2025
Publié le
ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE


AZ.Z

II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	70 000,00	85 495,25	0,00	85 495,25	122,14	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	648 750,00	725 635,93	35 968,09	761 604,02	117,40	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 100 124,00	1 100 223,16	0,00	1 100 223,16	100,01	0,00
731	Fiscalité locale	7 508 145,13	7 654 868,58	57 596,48	7 712 465,06	102,72	0,00
74	Dotations et participations	1 951 520,24	1 870 470,61	150 000,00	2 020 470,61	103,53	0,00
75	Autres produits de gestion courante	855 050,00	880 294,69	0,00	880 294,69	102,95	0,00
Total des recettes de gestion des services		12 133 589,37	12 316 988,22	243 564,57	12 560 552,79	103,52	0,00
76	Produits financiers	100,00	161,87	0,00	161,87	161,87	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	4 600,00	0,00	4 600,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		12 133 689,37	12 321 750,09	243 564,57	12 565 314,66	103,56	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	200 304,00	200 295,85	0,00	200 295,85	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		200 304,00	200 295,85	0,00	200 295,85	100,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		12 333 993,37	12 522 045,94	243 564,57	12 765 610,51	103,50	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		837 632,19					
Total des recettes de la section de fonctionnement		13 171 625,56	12 522 045,94	243 564,57	12 765 610,51		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(3) RF 042 = DI 040

**II – EXECUTION BUDGETAIRE****OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 902(1)****LIBELLE : FRAIS D'ETUDES**

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		415 600,00	A 79 126,20	0,00	320 382,00	B 713 028,96
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	415 600,00	79 126,20	0,00	320 382,00	713 028,96
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00		0,00	127 849,42
2031	Frais d'études	415 600,00	79 126,20		320 382,00	585 179,54
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 91 456,97
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	91 456,97
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	6 621,19
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	23 388,75
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	51 665,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	9 782,03
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-79 126,20	D - B	-621 571,99

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

**II – EXECUTION BUDGETAIRE****OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES**

Publié le

II

ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 903(1)
LIBELLE : ACHAT TERRAINS IMMEUBLES

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		199 000,00	A 13 200,00	0,00	0,00	B 660 792,33
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	199 000,00	13 200,00	0,00	0,00	660 792,33
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00	262 657,87
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00		0,00	1 920,75
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00		0,00	851,35
2118	Autres terrains	199 000,00	13 200,00		0,00	368 114,85
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	27 247,51
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 375 000,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	375 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00	375 000,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-13 200,00	D - B	-285 792,33

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

**II – EXECUTION BUDGETAIRE****OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES**

Publié le

II

ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 905(1)
LIBELLE : ACHAT MATERIELS DIVERS

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		392 500,00	A 312 006,95	0,00	54 500,00	B 1 894 078,87
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 040,00	0,00	0,00	74 432,07
2051	Concessions, droits similaires	0,00	2 040,00		0,00	74 432,07
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	392 500,00	309 966,95	0,00	54 500,00	1 819 646,80
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		0,00	6 171,36
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	221 900,00	174 464,86		33 000,00	1 064 169,15
21828	Autres matériels de transport	35 000,00	45 030,00		0,00	45 030,00
21838	Autre matériel informatique	10 000,00	3 120,00		0,00	111 544,37
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 000,00	13 237,82		0,00	13 237,82
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	24 500,00	10 333,68		9 500,00	154 560,34
2188	Autres immobilisations corporelles	96 100,00	63 780,59		12 000,00	424 933,76
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 131 259,24
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	131 259,24
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	9 375,69
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	121 883,55
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-312 006,95	D - B	-1 762 819,63

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

**II – EXECUTION BUDGETAIRE****OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES**

Publié le

II

ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 907(1)
LIBELLE : AMENAGEMENTS/EQUIPEMENTS DIVERS BATIMENTS

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 585 500,00	A 661 676,49	0,00	923 807,00	B 13 305 706,97
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	189 136,23
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	184 365,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00		0,00	4 771,23
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	703 176,57
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		0,00	1 223,60
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	5 977,61
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00	5 027,30
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	339 999,89
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	350 948,17
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	1 585 500,00	661 676,49	0,00	923 807,00	12 413 394,17
2312	Agencements et aménagements de terrains	15 000,00	0,00		15 000,00	128 813,37
2313	Constructions	1 570 500,00	654 167,92		908 807,00	12 277 072,23
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	7 508,57		0,00	7 508,57



		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 6 399 701,59
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 026 667,25
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	1 177 534,30
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	565 022,29
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	558 007,96
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	914 371,53
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00		0,00	873 118,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 206 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00	1 206 000,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 977,61
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	5 977,61
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	161 056,73
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	161 056,73

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -661 676,49	D - B -6 906 005,38

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

**II – EXECUTION BUDGETAIRE****OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES**

Publié le

II

ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 909(1)
LIBELLE : AMENAGEMENTS EQUIPEMENTS SPORTIFS

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 606 400,00	A 1 005 078,18	0,00	601 033,00	B 3 491 084,40
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	61 000,00	52 825,11	0,00	6 733,00	130 852,07
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	61 000,00	52 825,11		6 733,00	130 852,07
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	5 300,00	750,00	0,00	0,00	116 247,55
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		0,00	4 990,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 300,00	750,00		0,00	111 257,55
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	1 540 100,00	951 503,07	0,00	594 300,00	3 243 984,78
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	621 170,66
2313	Constructions	1 540 100,00	926 206,58		594 300,00	2 525 989,54
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	71 528,09
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	25 296,49		0,00	25 296,49



		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 1 236 134,70
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	716 134,70
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	38 223,03
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	83 821,30
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	482 355,37
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00	520 000,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 005 078,18	D - B	-2 254 949,70

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

**II – EXECUTION BUDGETAIRE****OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES**

Publié le

II

ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 913(1)
LIBELLE : AMENAGEMENT VOIRIE & RESEAUX

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		2 126 900,00	A 1 767 620,57	0,00	358 767,00	B 13 262 613,54
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	37 964,83
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	37 964,83
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	291 000,00	215 353,88	0,00	77 360,00	3 017 459,87
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	1 372 147,55
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	291 000,00	215 353,88		77 360,00	1 645 312,32
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	20 000,00	90 300,00	0,00	20 000,00	121 350,07
2152	Installations de voirie	0,00	90 300,00		0,00	90 300,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	20 000,00	0,00		20 000,00	8 086,80
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	22 963,27
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	1 815 900,00	1 461 966,69	0,00	261 407,00	10 085 838,77
2312	Agencements et aménagements de terrains	764 800,00	134 426,81		261 407,00	3 082 485,60
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	230 328,66
2315	Install., matériel et outill. technique	1 051 100,00	1 292 028,06		0,00	6 664 630,96
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	35 511,82		0,00	108 393,55



		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 2 786 987,17
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 782 987,17
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00		0,00	400 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	113 098,23
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	132 077,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	111 377,14
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	59 786,13
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	662 827,27
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00		0,00	160 000,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 004 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00	1 004 000,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 767 620,57	D - B	-10 475 626,37

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		576 606,00	210 490,78	0,00	79 689,60	433 476,35	1 090 083,75	208 860,68	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	576 606,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 927,64	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	79 126,20	0,00	0,00	0,00	2 040,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 825,11	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	117 480,06	0,00	67 146,00	13 237,82	60 455,88	12 182,89	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	13 884,52	0,00	12 543,60	420 238,53	974 762,76	191 750,15	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 243 868,27	0,00	0,00	52 748,00	273 286,72	262 591,19	62 136,30	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 243 868,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	52 748,00	273 286,72	262 591,19	62 136,30	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		480 520,70	0,00	88 294,36	1 252 219,81		4 420 242,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		581 533,64
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		81 166,20
204	Subventions d'équipement versées	215 353,88	0,00	0,00	0,00		268 178,99
21	Immobilisations corporelles	99 094,44	0,00	34 306,00	10 313,86		414 216,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	166 072,38	0,00	53 988,36	1 241 905,95		3 075 146,25
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		57 381,89	0,00	11 750,00	73 489,81		3 037 252,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 243 868,27
13	Subventions d'investissement	57 381,89	0,00	11 750,00	73 489,81		793 383,91
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 23/04/2025
Reçu en préfecture le 23/04/2025
Publié le
ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE


IV
AZ

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		126 468,99	3 135 332,76	0,00	782 656,82	985 563,04	2 038 320,69	922 845,77	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	978 091,10	0,00	59 199,15	244 852,82	797 894,87	135 770,94	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 796 794,75	0,00	516 813,21	679 178,22	1 149 719,23	575 074,83	0,00
014	Atténuations de produits	6 489,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	360 446,91	0,00	206 644,46	61 532,00	90 706,59	212 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	119 979,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		9 711 141,40	354 781,54	0,00	0,00	205,66	587 604,62	510 060,76	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	41 222,76	0,00	0,00	0,00	0,00	1 744,49	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	109 994,52	0,00	0,00	0,00	384 240,64	102 894,99	0,00
73	Impôts et taxes	1 100 223,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 285 032,00	13 202,20	0,00	0,00	0,00	135,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 325 886,24	92 245,95	0,00	0,00	0,00	185 117,87	405 421,28	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	97 954,24	0,00	0,00	205,66	17 111,11	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	161,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 099 504,75	389 547,88	650 864,31	180 162,36		10 311 267,37
011	Charges à caractère général	0,00	212 608,58	11 550,54	184 654,30	180 162,36		2 804 784,66
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	800 420,23	162 903,88	413 422,35	0,00		6 094 326,70
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	4 945,30	0,00	0,00		11 434,30
65	Autres charges de gestion courante	0,00	86 475,94	210 000,00	52 787,66	0,00		1 280 593,56
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		119 979,99
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	148,16	0,00	0,00		148,16
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	25 247,92	1 293 791,86	51 846,00	30 634,90		12 565 314,66
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	42 528,00	0,00		85 495,25
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	20 222,56	138 533,31	5 718,00	0,00		761 604,02
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 100 223,16
731	Fiscalité locale	0,00	5 025,36	409 070,50	0,00	0,00		7 712 465,06
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	11 799,27		2 020 470,61
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	746 188,05	0,00	18 835,63		880 294,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		161,87
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00		4 600,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 250 922,77	4 656 050,30	2 330 298,00	1 264 574,47
RECETTES	8 250 922,77	3 567 461,98	2 046 134,38	2 637 326,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	13 171 625,56	10 805 964,75	0,00	2 365 660,81
RECETTES	13 171 625,56	12 765 610,51	0,00	406 015,05

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)				
BUDGET CENTRE SPORTIF ISLE VERTE SOUSTONS/ N°SIRET : 21400310500134				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	207 423,36	169 281,71	0,00	38 141,65
RECETTES	207 423,36	135 968,92	0,00	71 454,44
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	201 117,85	113 446,32	0,00	87 671,53
RECETTES	227 876,56	232 867,85	0,00	-4 991,29

BUDGET CAMPING MUNICIPAL DE SOUSTONS/ N°SIRET : 21400310500084				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	211 011,72	172 647,93	0,00	38 363,79
RECETTES	211 011,72	174 741,42	0,00	36 270,30
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	617 469,34	569 629,19	0,00	47 840,15
RECETTES	1 308 030,32	605 000,00	0,00	703 030,32

BUDGET FORET COMMUNALE - VILLE DE SOUSTONS/ N°SIRET : 21400310500217
--

Envoyé en préfecture le 23/04/2025
Reçu en préfecture le 23/04/2025
Publié le
ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE


LE MAIRE
LE SECRETAIRE GENERAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	456 092,44	433 366,51	0,00	22 725,93
RECETTES	456 092,44	22 187,42	0,00	433 905,02
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 019 804,42	587 609,36	0,00	432 195,06
RECETTES	1 038 378,54	516 951,29	0,00	521 427,25

BUDGET MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE/ N°SIRET : 21400310500266				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 004 938,99	994 104,00	0,00	10 834,99
RECETTES	1 004 938,99	434 846,19	0,00	570 092,80
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	166 297,11	57 825,36	0,00	108 471,75
RECETTES	166 297,11	156 597,22	0,00	9 699,89

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 130 389,28	6 425 450,45	2 330 298,00	1 374 640,83
RECETTES	10 130 389,28	4 335 205,93	2 046 134,38	3 749 048,97
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 176 314,28	12 134 474,98	0,00	3 041 839,30
RECETTES	15 912 208,09	14 277 026,87	0,00	1 635 181,22

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l’instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 130 389,28	6 425 450,45	2 330 298,00	1 374 640,83
RECETTES	10 130 389,28	4 335 205,93	2 046 134,38	3 749 048,97
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	15 176 314,28	12 134 474,98	0,00	3 041 839,30
RECETTES	15 912 208,09	14 277 026,87	0,00	1 635 181,22
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	25 306 703,56	18 559 925,43	2 330 298,00	4 416 480,13
TOTAL GENERAL DES RECETTES	26 042 597,37	18 612 232,80	2 046 134,38	5 384 230,19

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 23/04/2025
Reçu en préfecture le 23/04/2025
Publié le
ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE


IV
DL1

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 448 994,96									
1641 Emprunts en euros (total)					9 448 994,96									
00001227792G (0025)	CREDIT FONCIER	06/06/2011	2011-06-20	20/09/2011	926 000,00	F	FIXE	4,750	4,909		T	P	N	A-1
00001523792Z (0062)	CREDIT FONCIER	01/01/2019	2019-01-01	28/11/2019	113 516,34	F	FIXE	4,490	4,659		A	P	N	A-1
00002659672 (0001-CCAS)	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	11/12/2006	2006-12-15	15/03/2007	128 000,00	F	FIXE	3,900	3,958		T	P	N	A-1
00026098270 (0023)	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	26/07/2007	2007-10-04	05/01/2008	600 000,00	F	FIXE	4,620	4,731		T	P	N	A-1
00071141582 (0061)	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	01/01/2019	2019-01-01	15/06/2019	182 895,38	F	FIXE	3,700	4,328		A	P	N	A-1
00079667448 (0027)	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	23/05/2011	2011-11-10	10/02/2012	814 000,00	F	FIXE	4,750	4,835		T	P	N	A-1
00088342782 (0029)	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	25/05/2012	2012-12-15	15/03/2013	500 000,00	F	FIXE	5,280	5,386		T	P	N	A-1
00231333 (0020)	CALYON	24/08/2006	2006-11-12	10/05/2007	1 260 000,00	V	EURIBOR03M	3,790	3,874		T	C	N	A-1
0030183 (0058)	DEXIA CREDIT LOCAL	01/01/2018	2018-01-01	01/04/2018	295 323,76	F	FIXE	2,350	2,372		T	C	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10000405445 (0056)	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	18/11/2015	2017-05-09	10/08/2017	500 000,00	F	FIXE	2,084	2,099		T	P	N	A-1
1213186 (0026)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/10/2012	2012-04-15	01/02/2013	735 000,00	F	FIXE	4,510	4,509		A	P	N	A-1
20500495 (0002-CCAS)	CAISSE D'EPARGNE D'AQUITAINE	14/10/2005	2005-11-07	30/01/2006	200 000,00	V	EURIBOR03M	2,260	1,697		T	P	N	A-1
446737701 (0018)	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	27/03/2006	2006-04-06	05/07/2006	295 000,00	F	FIXE	3,760	3,814		T	P	N	A-1
A331710Y (0057)	CAISSE D'EPARGNE D'AQUITAINE	20/11/2017	2017-11-20	20/02/2018	1 599 259,48	F	FIXE	2,310	2,331		T	C	N	A-1
MON528046EUR/0529187/001 (0063)	LA BANQUE POSTALE	29/07/2019	2019-09-24	01/01/2020	800 000,00	F	FIXE	0,950	0,953		T	P	N	A-1
MON538932EUR/0540666/001 (0064)	LA BANQUE POSTALE	30/09/2021	2021-11-12	01/03/2022	500 000,00	F	FIXE	0,850	0,853		T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Publié le			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					9 448 994,96										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts



IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 953 812,61					576 606,00	124 976,97	0,00	20 424,99
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 953 812,61					576 606,00	124 976,97	0,00	20 424,99
00001227792G (0025)	N	0,00	A-1	400 499,54	6,42	F	FIXE	4,750	51 418,87	20 901,92	0,00	634,12
00001523792Z (0062)	N	0,00	A-1	32 220,36	1,83	F	FIXE	4,490	15 079,38	2 159,15	0,00	136,63
00002659672 (0001-CCAS)	N	0,00	A-1	17 707,50	1,92	F	FIXE	3,900	8 351,72	895,16	0,00	32,61
00026098270 (0023)	N	0,00	A-1	128 524,95	2,75	F	FIXE	4,620	39 053,87	7 072,01	0,00	1 419,92
00071141582 (0061)	N	0,00	A-1	29 059,90	0,42	F	FIXE	3,700	28 023,12	2 112,07	0,00	589,16
00079667448 (0027)	N	0,00	A-1	374 925,83	6,83	F	FIXE	4,750	44 145,05	19 127,27	0,00	2 516,48
00088342782 (0029)	N	0,00	A-1	133 655,72	2,92	F	FIXE	5,280	40 077,97	8 388,27	0,00	333,25
00231333 (0020)	N	0,00	A-1	141 750,00	2,08	V	EURIBOR03M	3,790	63 000,00	7 000,60	0,00	761,08
0030183 (0058)	N	0,00	A-1	95 980,33	3,00	F	FIXE	2,350	29 532,36	2 689,30	0,00	563,88
10000405445 (0056)	N	0,00	A-1	269 444,57	7,33	F	FIXE	2,084	32 856,14	6 043,42	0,00	793,34
1213186 (0026)	N	0,00	A-1	188 229,26	2,08	F	FIXE	4,510	57 407,49	11 078,22	0,00	7 770,11
20500495 (0002-CCAS)	N	0,00	A-1	12 281,29	0,75	V	EURIBOR03M	3,989	12 007,85	791,81	0,00	74,72
446737701 (0018)	N	0,00	A-1	30 563,07	1,25	F	FIXE	3,760	19 442,47	1 608,21	0,00	274,80
A331710Y (0057)	N	0,00	A-1	1 039 518,76	12,83	F	FIXE	2,310	79 962,96	25 167,35	0,00	2 740,60
MON528046EUR/0529187/001 (0063)	N	0,00	A-1	614 000,21	14,75	F	FIXE	0,950	37 909,25	6 058,35	0,00	1 458,25
MON538932EUR/0540666/001 (0064)	N	0,00	A-1	445 451,32	21,92	F	FIXE	0,850	18 337,50	3 883,86	0,00	326,04
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 23/04/2025
Reçu en préfecture le 23/04/2025
Publié le

ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 953 812,61					576 606,00	124 976,97	0,00	20 424,99

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 953 812,61	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS				
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €		2024-01-30
		Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L		Matériel de transport	0	18/12/1996
L		ETUDE POUR LE P.L.U	10	30/01/2024
L		ETUDES	1	30/01/2024
L		PARTICIPATION POSTE DE SECOURS	5	30/01/2024
L		PARTICIPATION TRAVAUX DE VOIRIE	5	30/01/2024
L		PARTICIPATION TRAVAUX DE VOIRIE	5	30/01/2024
L		PARTICIPATION RESEAU DIVERS	5	30/01/2024
L		PARTICIPATION RESEAU DIVERS	5	30/01/2024
L		SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ASSOCIATIONS	5	30/01/2024
L		SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ASSOCIATIONS	5	30/01/2024
L		LOGICIELS	1	30/01/2024
L		LOGICIELS PRORATISES	1	30/01/2024
L		CONSTRUCTION BATIMENTS PUBLICS	20	30/01/2024
L		CONSTRUCTION BATIMENTS PUBLICS	20	30/01/2024
L		CONSTRUCTION IMMEUBLE DE RAPPORT	20	30/01/2024
L		CONSTRUCTION IMMEUBLE DE RAPPORT	20	30/01/2024
L		AMENAGEMENTS SUR SO D'AUTRUI	10	30/01/2024
L		AUTRE MATERIEL D'INCENDIE	5	30/01/2024
L		AUTRE MATERIEL D'INCENDIE	5	30/01/2024
L		MATERIEL & OUTILLAGE TECHNIQUES	1	30/01/2024
L		MATERIEL & OUTILLAGE TECHNIQUES	8	30/01/2024
L		AMENAGEMENTS DIVERS	10	30/01/2024
L		MATERIEL DE TRANSPORT	5	30/01/2024
L		MATERIEL DE TRANSPORT	10	30/01/2024
L		MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	3	30/01/2024
L		MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	3	30/01/2024
L		MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	3	30/01/2024
L		MOBILIER	5	30/01/2024
L		MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	5	30/01/2024
L		MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	5	30/01/2024
L		Matériel de téléphonie	1	30/01/2024

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

Délibération du

ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	943 661,08	867 374,14	20 592,61
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					943 661,08	867 374,14											8 350,10	12 242,51
CLAIRSIENNE	2010	X Produits CDC	10 LOGEMENTS LA GARE SA CLAIRSIENNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	114 919,48	84 541,79	25,08	A	V	LIVRETA	1,593	V	LIVRETA	1,100	A-1		960,71	2 795,74
CLAIRSIENNE	2009	X Produits CDC	ACHAT TERRAIN LA GARE SA CLAIRSIENNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 138,39	21 229,71	35,08	A	V	LIVRETA	1,443	V	LIVRETA	1,100	A-1		238,79	478,57
CLAIRSIENNE	2019	X Produits CDC	28 LOGEMENTS BALLERINA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	33 291,56	30 452,31	44,25	A	V	LIVRETA	0,309	V	LIVRETA	0,300	A-1		93,13	591,36
CLAIRSIENNE	2019	X Produits CDC	28 logements BALLERINA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	155 093,18	140 541,43	34,25	A	V	LIVRETA	1,109	V	LIVRETA	1,100	A-1		1 579,79	3 076,12
CLAIRSIENNE	2019	X Produits CDC	28 LOGEMENTS BALLERINA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	81 296,43	75 751,30	44,25	A	V	LIVRETA	1,108	V	LIVRETA	1,100	A-1		846,30	1 184,70
CLAIRSIENNE	2019	X Produits CDC	28 LOGEMENTS BALLERINA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	93 102,43	82 796,72	34,25	A	V	LIVRETA	0,311	V	LIVRETA	0,300	A-1		254,79	2 132,08
CLAIRSIENNE	2020	X Produits CDC	7 LOGEMENTS RES.BELICIA LA CLAIRSIENNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 621,66	6 189,58	45,50	A	V	LIVRETA	0,292	V	LIVRETA	0,300	A-1		18,90	109,46



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Evolution des cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CLAIRSIENNE	2020	X Produits CDC	7 LOGEMENTS RES.BELICIA LA CLAIRSIENNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 086,22	5 565,47	35,50	A	V	LIVRETA	0,290	V	LIVRETA	0,300	A-1		17,09	131,88
CLAIRSIENNE	2020	X Produits CDC	7 LOGEMENTS RES.BELICIA LA CLAIRSIENNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 826,23	39 773,34	35,50	A	V	LIVRETA	1,062	V	LIVRETA	1,100	A-1		446,14	784,93
CLAIRSIENNE	2020	X Produits CDC	7 LOGEMENTS RES.BELICIA LA CLAIRSIENNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 503,50	15 003,51	20,50	A	F	FIXE	1,001	F	FIXE	1,060	A-1		165,77	634,92
CLAIRSIENNE	2020	X Produits CDC	7 LOGEMENTS RES.BELICIA LA CLAIRSIENNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 685,60	23 432,58	45,50	A	V	LIVRETA	1,069	V	LIVRETA	1,100	A-1		261,31	322,75
CLAIRSIENNE	2020	X Produits CDC	7 LOGEMENTS RES.BELICIA LA CLAIRSIENNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 834,50	5 834,50	35,50	A	F	FIXE	0,363	F	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00
CLAIRSIENNE	2022	X Produits CDC	24 LOGEMENTS GRAND BARRAT CLAIRSIENNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	86 949,22	86 949,22	49,08	A	V	LIVRETA	3,455	V	LIVRETA	2,600	A-1		957,26	0,00
CLAIRSIENNE	2022	X Produits CDC	24 LOGEMENTS GRAND BARRAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	145 970,35	145 970,35	39,08	A	V	LIVRETA	3,428	V	LIVRETA	2,600	A-1		1 607,05	0,00
CLAIRSIENNE	2022	X Produits CDC	24 LOGEMENTS GRAND BARRAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 256,45	42 256,45	49,08	A	V	LIVRETA	2,696	V	LIVRETA	1,800	A-1		369,26	0,00
CLAIRSIENNE	2022	X Produits CDC	24 LOGEMENTS GRAND BARRAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	61 085,88	61 085,88	39,08	A	V	LIVRETA	2,675	V	LIVRETA	1,800	A-1		533,81	0,00

Envoyé en préfecture le 23/04/2025
Reçu en préfecture le 23/04/2025
Publié le
ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE



Préfecture de Lot-et-Garonne

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Evolution des cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TOTAL GENERAL					943 661,08	867 374,14											8 350,10	12 242,51

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

IV
55

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	683 299,44	
Personnes de droit privé	177 534,60	
Associations	177 534,60	
A A P P M A (ASS PECHE)	3 399,00	
ADAVEM JP 40	1 765,00	
ADRASEC 40	364,00	
AGENCE SPATIAL LANDAISE	200,00	
AMICALE DONNEURS DE SANG	653,00	
AMICALE ENTRAIDE PERS.COMMUNAL	17 345,00	
ASS RUNNING	1 108,00	
ASS SECTION BALL TRAP	2 094,00	
ASS SECTION CYCLO TOURISME	694,00	
ASS SECTION FOOTBALL	21 304,00	
ASS SECTION GOLF	1 095,00	
ASS SECTION PELOTE	1 495,00	
ASS SECTION PETANQUE	2 004,00	
ASS SECTION RUGBY	37 294,00	
ASS SECTION TENNIS	3 310,00	
ASS.CHORALE D'ALBRET	550,00	
ASS.DEP.LES AMIS DU HAUT RHIN CHEZ M.GILBERT DESTOUESSE	1 000,00	
ASS.NAT.ANCIENS COMBATTANTS RESI	127,00	
ASSO BADMINTON SOUSTONS BELAIR CLAUDE	1 645,00	
ASSO L'ART LYRIQUE EN AQUITAINE	12 480,00	
ASSOC DEP CONJOINTS SURVIVANTS L	243,00	
ASSOC SPORTIVE SCOLAIRE CES	597,00	
ASSOCIATION LO GASCON A SOSTON	607,00	
ASSOCIATION VOISINAGE	1 146,00	
AVIRON CLUB SOUSTONNAIS	4 531,00	
BALADE RANDONNEE ORIENTATION LAVIELLE ALAIN	2 611,00	
CERCLE TAURIN	430,00	
CLUB DES RETRAITES	746,00	
COMITE DES FETES	2 865,00	
COMITE DES FETES COSTEMALE	1 037,00	
COMITE DES FETES HARDY	1 037,00	
COMITE DES LANDES LIGUE NATIONAL CONTRE LE CANCER	9 137,60	
COMITE SECOURS POPULAIRE	694,00	
COOPERAT.SCOL.EC.MATERNELLE	2 143,00	



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
ECUREUILS SOUSTONNAIS	6 893,00	
F N A C A SOUSTONS M. RENE ANTOINE	222,00	
FOYER SOCIO EDUCATIF CES	854,00	
HANDISPORT	820,00	
HANDIVILLE	597,00	
HARMONIE MUNICIPALE	11 806,00	
JARDIN PARTAGE DE SOUSTONS	837,00	
JUDO CLUB SOUSTONS	2 410,00	
L ART ET CREATION	109,00	
LA COMPAGNIE DES SCIENCES	717,00	
LES JARDINS FAMILIAUX DE SOUSTON	837,00	
LOUS CADETOUNS	1 513,00	
O C C E GRPE SCOL ISLE VERTE	2 994,00	
ORPHELINAT .MEDAILLES MILITAIRE	127,00	
SECOURISTES PROTECTION CIVILE	4 433,00	
SECOURS CATHOLIQUE	694,00	
SOCIETE DE CHASSE ACCA	3 399,00	
SOUSTONS PASSIONS	300,00	
UNACITA	222,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	505 764,84	
Etat	0,00	
Régions	50 000,00	
BUDGET MAISON SANTE PLURIDISCIPL	50 000,00	
Départements	1 280,00	
CONSERVATOIRE DES LANDES	1 280,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	454 484,84	
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	162 000,00	
MAREMNE ADOUR COTE SUD	24 305,85	
SYDEC	268 178,99	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		23,00	0,00	23,00	20,00	3,00	23,00
Adjoint administratif	C	9,00	0,00	9,00	6,00	3,00	9,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		63,00	7,00	70,00	61,00	9,00	70,00
Adjoint technique	C	21,00	0,00	21,00	21,00	0,00	21,00
Adjoint technique	C	4,00	4,00	8,00	0,00	8,00	8,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	14,00	1,00	15,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	8,00	2,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PUBLIÉS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		19,00	0,00	19,00	16,00	3,00	19,00
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent social principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent social principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé Principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent spécialisé Principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur de jeunes enfants	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	1,00	6,00	5,00	1,00	6,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant de conservation principal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		13,00	6,00	19,00	8,00	11,00	19,00
Adjoint d'animation	C	5,00	6,00	11,00	2,00	9,00	11,00
Adjoint d'animation Principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation Principal 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	4,00	2,00	6,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier chef principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Chef de service de police municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		127,00	14,00	141,00	114,00	27,00	141,00



(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-971 299,77
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-971 299,77

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 393 324,70
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-971 299,77
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	422 024,93

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	581 914,00	581 837,64	2 330 298,00	2 912 135,64
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	3 401 849,00	1 340 640,95	2 046 134,38	3 386 775,33
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	2 819 935,00	758 803,31	-284 163,62	474 639,69
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-971 299,77			-971 299,77
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 393 324,70	1 393 324,70		1 393 324,70
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	422 024,93			422 024,93
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				896 664,62

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE





IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		581 914,00	I 581 837,64
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		581 610,00	581 533,64
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	576 610,00	576 606,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	5 000,00	4 927,64
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		304,00	304,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	304,00	304,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 401 849,00	III 1 340 640,95
Ressources propres externes de l'année (a)		925 334,90	850 543,57
10222	FCTVA	375 334,90	375 335,60
10226	Taxe d'aménagement (2)	550 000,00	475 207,97
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 476 514,10	490 097,38
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	31 884,00	30 754,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	19 887,00	19 887,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	46 282,00	43 234,19
280422	Privé - Bâtiments et installations	7 460,00	7 459,66
2805	Licences, logiciels, droits similaires	29 273,00	29 292,40
281318	Autres bâtiments publics	22 175,00	22 175,05
281321	Immeubles de rapport	29 005,00	29 005,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	8 523,00	8 523,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	416,00	416,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	61 081,00	67 916,91
28181	Installations générales, aménagt divers	5 072,00	1 071,76
281828	Autres matériels de transport	68 575,00	67 161,14

Envoyé en préfecture le 23/04/2025
Reçu en préfecture le 23/04/2025
Publié le **Réalisations**
ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE



Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
281831	Matériel informatique scolaire	650,00	649,90
281838	Autre matériel informatique	19 917,00	19 161,61
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	6 570,00	6 938,74
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	50 914,00	51 144,37
28188	Autres immo. corporelles	85 316,00	85 306,65
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 983 514,10	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
AP 23-02	Aménagement de l'avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny	23	41 091,00	782 013,00	740 922,00	740 922,00	0,00	1 481 844,00	739 683,00	742 161,00
AP24-01	Requalification Stade Rémy Goalard	23	0,00	3 005 694,00	3 005 694,00	1 152 800,00	0,00	4 158 494,00	629 065,00	3 529 429,00
AP 23-01	Rénovation Pole Social	23	37 868,00	1 626 600,00	1 588 732,00	598 000,00	0,00	2 186 732,00	108 443,00	2 078 289,00
AP20-01	Révation école maternelle Gensous	23	2 783 369,00	3 261 369,00	478 000,00	478 000,00	0,00	956 000,00	413 296,00	542 704,00
TOTAL			2 862 328,00	8 675 676,00	5 813 348,00	2 969 722,00	0,00	8 783 070,00	1 890 487,00	6 892 583,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.
(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE

IV
CS.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	79 126,20	12 390,00	0,00	0,00	66 736,20	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	64 572,51	61 248,51	0,00	0,00	3 324,00	0,00
A125	Constructions	114 725,81	41 531,45	0,00	0,00	73 194,36	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	90 300,00	0,00	0,00	0,00	90 300,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	45 030,00	0,00	0,00	42 480,00	2 550,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 042 341,79	1 069 836,10	0,00	0,00	1 972 505,69	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 436 096,31	1 185 006,06	0,00	42 480,00	2 208 610,25	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	79 126,20	12 390,00	0,00	66 736,20	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	64 572,51	61 248,51	0,00	3 324,00	0,00
A125	Constructions	114 725,81	41 531,45	0,00	73 194,36	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	90 300,00	0,00	0,00	90 300,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	45 030,00	0,00	42 480,00	2 550,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 042 341,79	1 069 836,10	0,00	1 972 505,69	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 436 096,31	1 185 006,06	42 480,00	2 208 610,25	0,00

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION

IV
CS.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	106 553,66	15 584,11	0,00	0,00	90 969,55	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	82 730,06	0,00	0,00	11 988,00	70 742,06	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	458 575,87	444 365,86	0,00	0,00	14 210,01	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	1 001 644,14	3 666,96	0,00	0,00	997 977,18	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	195 121,74	137 938,65	0,00	0,00	57 183,09	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	293 026,53	83 775,00	0,00	30 492,00	178 759,53	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	56 538,36	0,00	0,00	0,00	56 538,36	0,00
8	Transports	1 241 905,95	499 675,48	0,00	0,00	742 230,47	0,00
TOTAL		3 436 096,31	1 185 006,06	0,00	42 480,00	2 208 610,25	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	106 553,66	15 584,11	0,00	90 969,55	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	82 730,06	0,00	11 988,00	70 742,06	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	458 575,87	444 365,86	0,00	14 210,01	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 001 644,14	3 666,96	0,00	997 977,18	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	195 121,74	137 938,65	0,00	57 183,09	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	293 026,53	83 775,00	30 492,00	178 759,53	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	56 538,36	0,00	0,00	56 538,36	0,00
8	Transports	1 241 905,95	499 675,48	0,00	742 230,47	0,00
TOTAL		3 436 096,31	1 185 006,06	42 480,00	2 208 610,25	0,00

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 23/04/2025
Reçu en préfecture le 23/04/2025
Publié le
ID : 040-214003105-20250423-DELIB25_019-DE



IV
DS

IV – ÉTATS ANNEXÉS
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N